

Phase 1 : Projet Architectural

Maître d'Ouvrage : Lycée Sixte Vignon

Expression du besoin général :

Le maître d'ouvrage affiche la volonté de construire un bâtiment à usage d'habitation dont les caractéristiques lui permettraient de produire autant d'énergie, qu'il en consommerait. Cette construction à énergie positive devra être livrée en avril 2019.

Expression de l'appel à projet en phase 1 :

Le maître d'ouvrage lance un appel à projet architectural aux classes de :

2CH, 2CO, 2IT, 2ALU3, 2TMA3, 2 TISEC3, 1TEB.

Pour y répondre, chaque classe présentera un projet sur un panneau d'affichage, et le décrira au maître d'ouvrage lors d'une réunion de présentation. (5 min de présentation et 5 minutes d'échanges avec le maître d'ouvrage)

Les productions de chaque classe permettront au maître d'ouvrage :

- de prendre la mesure des solutions techniques actuelles en matière de construction à énergie positive
- de choisir les principales orientations architecturales (forme, couleurs, surfaces,..)
- de choisir les principales orientations techniques (équipements, matériaux,..)

Les propositions devront être imagées par des descriptions, esquisses, plans, schémas, ou toute autre représentation technique ou artistique.

Ces dernières devront être originales, c'est à dire non copiées sur un projet déjà existant, même s'il elles peuvent largement s'en inspirer.

Calendrier de la phase 1 :

Lancement de l'appel à projet : **Vendredi 29/09/2017 à 10h00**

Date de remise des offres : **Vendredi 17/11/2017 à 13h00 pour les 1TEB3**

Vendredi 8/12/2017 à 10h00 pour les 2^{nde} CAP et Bac Pro

Lieux de présentation : **Salle de réunion**

Expression des caractéristiques de base :

Habitation destinée à 2 adultes équipés d'un véhicule léger (voiture)

Type : T1 ou T2

Surface <40 m²

Caractéristiques du bâtiment:

- comporter des éléments de structure **en bois** (ex : charpente, murs, menuiseries, ...) **ainsi que** des éléments de structure **en Aluminium** (ex : véranda, menuiseries, pare-soleil,...)
- être autonome : pas de raccordement réseaux publics de fluides ou d'énergies
- être à énergie positive : consommation compensée intégralement par une production d'énergie renouvelable
- Implantation surélevée sur plots béton et située sur la bande d'herbe entre la piste d'athlétisme et le chemin carrossable.



